

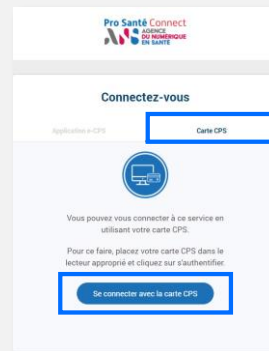
Gérer l'affichage de mon offre de tests antigéniques sur Santé.fr

Guide pratique pour se connecter à Santé.fr

Chirurgiens-dentistes,
masseurs-kinésithérapeutes, médecins et sages-femmes en exercice libéral.

21 décembre 2020

Se connecter au formulaire Santé.fr Avec la carte CPS



Accédez au
formulaire Santé.fr

<https://sante.fr/professionnel/connexion>



Cliquez sur « **Connexion** ». Vous allez automatiquement être renvoyé.e sur la page de connexion Pro Santé Connect



Une fois sur la page Pro Santé Connect, choisissez « **carte CPS** ». Si on vous le demande, saisissez le code porteur de la carte

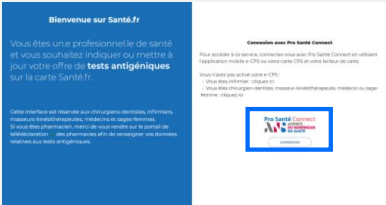
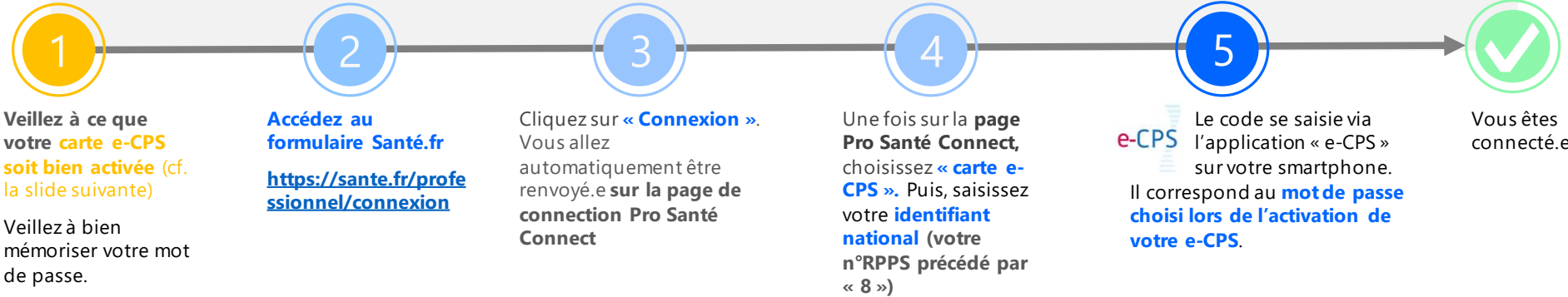


Vous êtes connecté.e

Se connecter au formulaire Santé.fr Avec la carte e-CPS



Tutoriel vidéo activer et utiliser sa carte e-CPS : <https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>

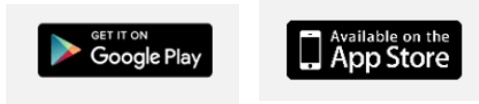


Activer sa carte e-CPS

Prérequis : disposer d'une carte CPS fonctionnelle

Activer sa carte e-CPS, **sans** carte CPS

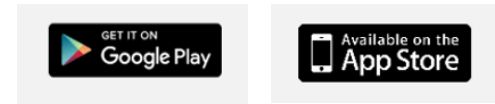
1. Téléchargez l'application **e-CPS** sur votre smartphone ou tablette.



2. Dans l'application, cliquez sur [Demander l'activation de la e-CPS](#).
3. Dans le champ **identifiant national**, saisissez votre **numéro de RPPS précédé par « 8 »**.
4. Puis, laissez-vous guider.

Activer sa carte e-CPS, **avec** une carte CPS

1. Téléchargez l'application **e-CPS** sur votre smartphone ou tablette.



2. Insérez votre carte CPS dans le lecteur et rendez-vous sur <https://wallet.esw.esante.gouv.fr>
3. Laissez-vous guider.



Tutoriel vidéo activer et utiliser sa carte e-CPS : <https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>

Que faire en cas d'échec d'activation de carte e-CPS ?

L'échec de l'activation d'une e-CPS sans carte CPS est souvent dû à **des problèmes de mise à jour de vos coordonnées**. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Mettre à jour vos coordonnées auprès de votre ordre :**
 - Pour les chirurgiens-dentistes : <https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/>
 - Pour les masseurs-kinésithérapeutes : <https://www.ordremk.fr/>
 - Pour les médecins sur <https://monespace.medecin.fr/user/login?destination=cas/login> , sachant qu'une telle mise à jour prendra environ 72h avant que vous ne puissiez renouveler les étapes des pages précédentes.
 - Pour les sages-femmes : <http://www.ordre-sages-femmes.fr/>
- 2. Tenter d'activer votre e-CPS avec votre carte CPS**, en suivant les étapes décrites à partir de la page précédente.

Les cas d'échecs d'une tentative d'activation d'une e-CPS par carte CPS peuvent être multiples. Néanmoins, deux solutions peuvent vous aider à contourner ces problèmes :

- 1. Utiliser un autre matériel** (ordinateur et lecteur de cartes) ou emprunter celui d'un confrère qui a réussi l'opération. Il est en effet possible qu'une contrainte technique liée spécifiquement à votre installation informatique vous empêche de réaliser ces différentes étapes ;
- 2. Réaliser un diagnostic** afin de savoir si votre CPS fonctionne correctement ou si votre poste de travail est compatible avec l'usage des cartes professionnelles de santé en utilisant l'outil suivant : **DiagCPS**

Connexion au formulaire Santé.fr

Vérifiez les prérequis



Consulter les questions fréquentes e-CPS :
<https://esante.gouv.fr/securite/faq-e-cps>

Je suis IDE en exercice libéral et je pratique des tests antigéniques

J'ai une carte CPS opérationnelle

Je me connecte au formulaire Santé.fr :
<https://sante.fr/professionnel/connexion>

J'ai un problème avec ma carte CPS

Ma carte est bloquée

J'ai le code de déblocage : je suis la procédure de déblocage [cliquer ici](#).

Je n'ai pas le code de déblocage

J'ai un autre problème de carte

Je contacte le support de l'Agence du Numérique en Santé